

PROGRAMME DE FORMATION

Les principes essentiels du droit des contrats

PREREQUIS :

Aucun prérequis spécifique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les principes juridiques fondamentaux régissant les contrats.
- Identifier les éléments constitutifs d'un contrat valide.
- Analyser les clauses clés des contrats pour anticiper les risques.
- Connaître les principaux mécanismes de gestion des obligations contractuelles.

DUREE :

1 jour (3h30 le matin, 3h30 l'après-midi)

PUBLIC CONCERNE :

- Professionnels non-juristes impliqués dans la gestion de contrats.
- Juristes débutants ou confirmés souhaitant un rappel des principes fondamentaux.
- Étudiants en droit ou gestion cherchant à renforcer leurs bases en droit des contrats.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année.

Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 15 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

TARIF : 800 HT/ 960 TTC

LIEU :

Formation réalisable en distanciel (en ligne) ou en présentiel (dans vos locaux ou dans un espace dédié). Le choix du format sera discuté lors de l'inscription, en fonction des préférences des participants et des contraintes logistiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Évaluation des besoins et du profil des participants.
- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas, cas pratiques, mises en situation.
- Supports de cours remis aux stagiaires en format numérique, quelle que soit la modalité choisie.
- En distanciel : Utilisation d'outils de visioconférence interactifs (Zoom, Teams) avec partage d'écran et tableau blanc virtuel.
- En présentiel : Utilisation de supports pédagogiques imprimés, tableau blanc, et matériels de projection.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Une évaluation initiale est réalisée pour évaluer le niveau de départ.
- Une évaluation finale est réalisée pour valider les acquis.

SUIVI DE L'EXECUTION :

- Une convocation est remise aux stagiaires avant la formation
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation
- Les supports de cours sont remis aux stagiaires en format numérique (distanciel) en format papier (présentiel).

ACCESSIBILITE :

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse ac-kervoelen@lexclass.fr , afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CONTENUS DE LA FORMATION :***Matinée (9h00 - 12h30) : les fondements du droit des contrats***

1. **Introduction aux principes généraux du droit des contrats**
 - Définition et rôle du contrat dans les relations professionnelles
 - Les principales catégories de contrats (contrats synallagmatiques, unilatéraux, etc.)
2. **Conditions de validité du contrat**
 - Le consentement des parties, la capacité juridique, et l'objet licite
 - Analyse rapide de la validité des contrats simples (exemple court)
3. **Formation et exécution des contrats**
 - Phases clés : négociation, conclusion et exécution du contrat
 - Obligations des parties lors de la formation d'un contrat

Après-midi (14h00 - 17h30) : clauses contractuelles et gestion des obligations

4. **Les clauses contractuelles essentielles**
 - Analyse des clauses principales (objet, prix, durée, résiliation)
 - Introduction aux clauses spécifiques : pénalité, force majeure
 - Révision d'un modèle de contrat type
5. **Gestion des obligations contractuelles**
 - Obligations de moyens vs. obligations de résultat
 - Gestion des engagements contractuels et risques en cas de manquement
 - Analyse simplifiée des risques contractuels courants
6. **Synthèse et conclusion**
 - Récapitulatif des concepts abordés
 - Exercice final : analyse rapide d'un contrat simplifié